

# ACTION URGENTE

## IRAN : LIBERATION D'UNE MILITANTE DES DROITS DES FEMMES

**Somayeh Rashidi, militante des droits des femmes et des étudiants a été libérée et a quitté la prison d'Evin à Téhéran le 25 février 2010. Amnesty International ignore les conditions exactes de sa libération mais pense qu'il est possible que la militante soit par la suite inculpée et jugée.**

**Somayeh Rashidi** participe à la Campagne pour l'égalité depuis son lancement en 2006. Cette initiative, également appelée Un million de signatures, vise à mettre fin à la discrimination dont les femmes font l'objet dans le droit iranien. Somayeh Rashidi s'était vue interdire la poursuite de ses études universitaires cette année en raison semble-t-il de ses activités de défense des droits des femmes.

Le 14 décembre 2009, des agents des forces de sécurité avaient effectué une descente au domicile de Somayeh Rashidi. Ils avaient confisqué certains de ses biens, notamment un ordinateur et des notes manuscrites. Ils lui avaient remis une convocation lui demandant de se présenter devant la 12e chambre du tribunal révolutionnaire le 19 décembre 2009. Elle s'y était rendue accompagnée de son avocat, qui n'avait pas été autorisé à assister à la séance d'interrogatoire. Celui-ci avait ensuite été informé que sa cliente avait été arrêtée et emmenée à la prison d'Evin, à Téhéran. Pendant sa détention Somayeh Rashidi n'a pas été autorisée à entrer en contact avec un avocat.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

Ceci est la première mise à jour de l'AU 30/10 MDE 13/016/2010. Pour plus d'informations : <http://amnesty.org/fr/library/info/MDE13/016/2010/fr>

Informations complémentaires sur l'AU 30/10, MDE 13/025/2010, 3 mars 2010

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

